

Côte rocheuse basque, estuaire de l'Adour et Gouf de Capbreton

Vocation

Usages et activités maritimes et littorales en cohabitation, conditionnés à la réduction des pressions cumulées, à l'atteinte du bon état écologique, à la prise en compte de l'évolution du trait de côte, en privilégiant les activités historiques emblématiques (pêche, port de commerce, tourisme, plaisance et loisirs nautiques)



Présentation du territoire

■ Les activités en présence

En matière d'usage maritime, on peut noter une importante activité de pêche côtière ainsi qu'une filière nautique et de glisse très dynamique. La présence d'un port commercial et de deux ports de pêche génère un trafic maritime professionnel non négligeable. La côte basque connaît une forte pression démographique, accentuée durant la période estivale par une forte fréquentation touristique.

■ Les spécificités écologiques identifiées

Sur la côte basque, les panaches de l'Adour, de la Nivelle, de la Bidassoa assurent une productivité planctonique. La côte basque se caractérise par des récifs intertidaux et subtidaux sous influence méridionale et une concentration remarquable de grottes sous-marines. Les récifs basques, de part leur isolement, leur localisation méridionale et leur exposition à la houle, présentent une composition algale et animale originale.

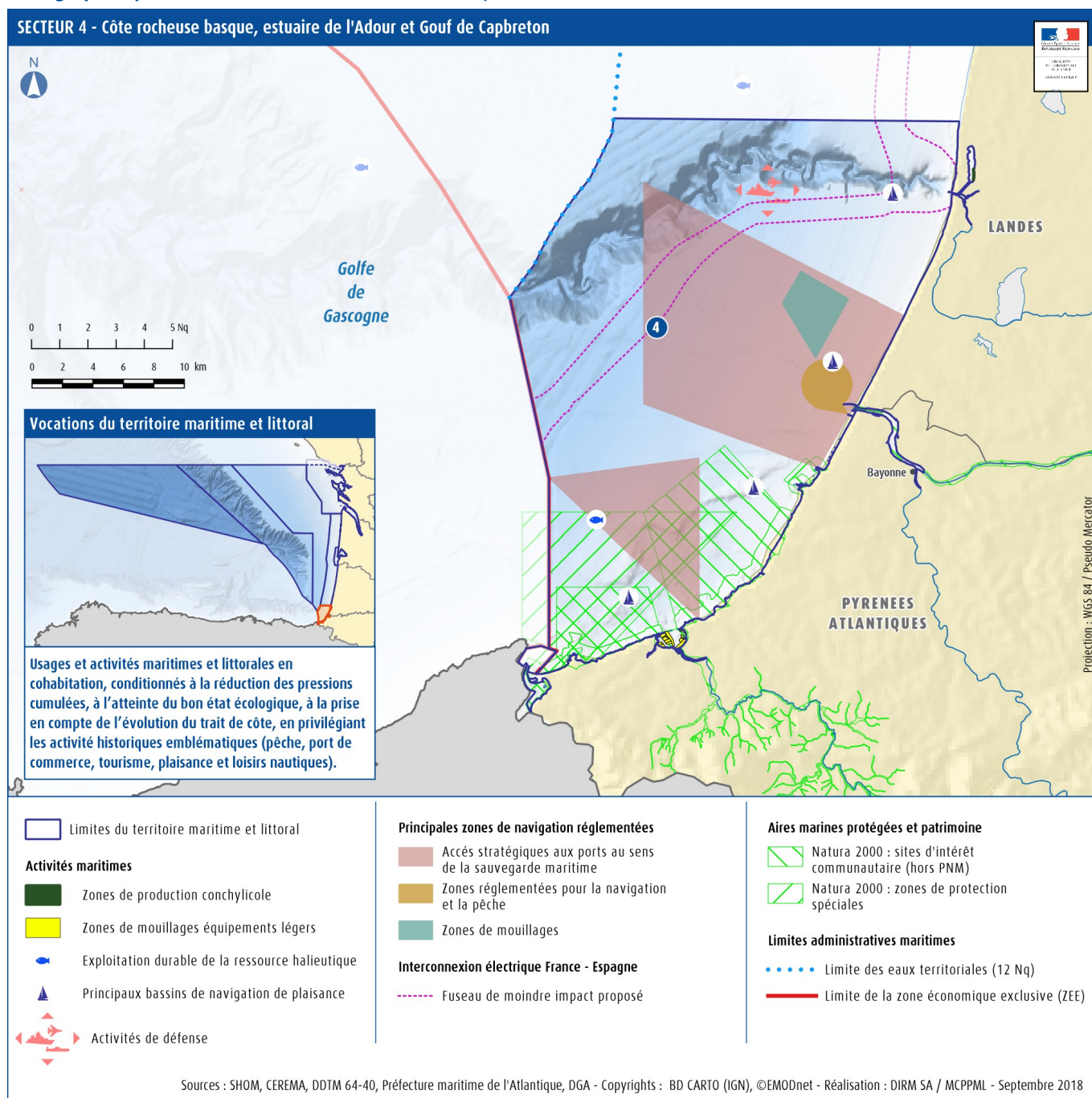
La côte basque joue un rôle fonctionnel pour plusieurs espèces d'intérêt commercial comme le bar, le merlu, la sole, la dorade royale et l'anchois. C'est aussi une zone d'alimentation majeure pour les oiseaux marins (dont le puffin des Baléares) et les mammifères marins. Les poissons amphihalins tels que le saumon, l'anguille ou les aloses s'y concentrent.

Au-delà du plateau, la pente continentale, majoritairement recouverte de sédiments et entaillée par endroits par des canyons sous-marins rocheux, se prolonge jusqu'à la plaine abyssale, elle aussi recouverte de sédiments fins. Les canyons canalisent les flux de particules et de matière organique du plateau continental vers la plaine abyssale et constituent des centres de dépôts sédimentaires et des puits de carbone. Une diversité d'unités écologiques (antipathaires, gorgones, éponges) est observée tout le long du centre et du sud du talus.

A l'extrémité sud, le Gouf de Capbreton constitue une particularité mondiale de part sa proximité à la côte.

Seule une trentaine de canyons « côtiers » ont été recensés dans le monde. Les échanges hydrologiques et sédimentaires avec la côte y sont importants et permettent le développement d'une faune très particulière. La topographie particulière des canyons interagit avec les processus hydrodynamiques dominants le long des marges (courants dus au vent ou les courants de marée) pour créer des phénomènes d'upwelling ou de downwelling.

Cartographie | Activités humaines, environnement et patrimoine



1. Enjeux écologiques présents dans le secteur étudié

Catégorie d'enjeux écologiques			Qualification			
			MAJEUR	FORT	MOYEN	FAIBLE
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Zone d'interface terre-mer et panaches fluviaux :	panache de l'Adour				
Habitats benthiques et structures géomorphologiques	Structures géomorphologiques particulières :	canyon du Gouf de Capbreton				
		fonds rocheux basques				
	Habitats rocheux	grottes				
		récifs infralittoraux, récifs médiolittoraux				
	Habitats biogéniques	Herbiers de zostère naine				
Habitats profonds	antipathaires, gorgones, éponges					
Zones fonctionnelles halieutiques	Frayères :	merlu, maquereau, sardine et anchois dorade royale, griset, sole				
		Nourriceries :	sprat, chinchard commun, maquereau bar, sole, maigre, merlu, sardine, anchois			
	Amphihalins :	alose feinte, anguille, grande alose, saumon				
		lamproie				
Zones fonctionnelles avifaune	Zones de densité maximale et zones fonctionnelles identifiées pour les oiseaux marins en période internuptiale :	densité toutes espèces				
		puffin des Baléares				
Classification de l'enjeu non caractérisé à ce stade	Enjeu transversal	delphinidés et marsouins entre les 50 et 100m de profondeur	<i>Non caractérisée à ce stade</i>			

2. Interactions entre activités et le milieu marin

Le tableau synthétique présenté ci-dessous est issu des travaux présentés par les pilotes scientifiques pour chacun des descripteurs du milieu marin. Les contributions significatives de l'activité à la pression sont distinguées des contributions mineures par la codification suivante : contribution majeure/contribution mineure.

Activités	Pressions
Agriculture	<p>Pressions physiques : apports de déchets</p> <p>Pressions chimiques : apports de nutriments, <u>apports de substances dangereuses</u>, apports de matière organique</p>
Défense	<p>Pressions physiques : modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de substances dangereuses</p> <p>Pressions biologiques : <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces, <u>apports de sons anthropiques</u>, perturbation des espèces</p>
Industries	<p>Pressions physiques : modification des conditions hydrographiques, apports de déchets</p> <p>Pressions chimiques : apports de nutriments, apports de matières organiques, <u>apports de substances dangereuses</u></p>
Pêche de loisir	<p>Pressions physiques : perturbation des fonds marins, apports de déchets</p> <p>Pressions biologiques : <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, <u>prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</u>, perturbation des espèces</p>
Pêche professionnelle	<p>Pressions physiques : <u>perturbation des fonds marins</u>, <u>apports de déchets</u>, modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions biologiques : <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, <u>prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</u>, perturbation des espèces</p>
Production d'électricité, y compris activité future potentielle	<p>Pressions physiques : perturbations et perte physique des fonds marins, apports de déchets, modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de substances dangereuses</p> <p>Pressions biologiques : <u>apports de sons anthropiques</u>, perturbation des espèces, introduction ou propagation d'espèces non indigènes</p>
Tourisme et loisirs	<p>Pressions physiques : perturbation des fonds marins, <u>apports de déchets</u>, modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de substances dangereuses</p> <p>Pressions biologiques : introduction d'agents pathogènes microbiens, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, apports de sons anthropiques, perturbation des espèces</p>
Transports maritimes et ports	<p>Pressions physiques : <u>perte et perturbation physique des fonds marins</u>, <u>apports de déchets</u>, modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de nutriments, <u>apports de substances dangereuses</u></p> <p>Pressions biologiques : <u>apports de sons anthropiques</u>, perturbation des espèces, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</p>
Travaux maritimes	<p>Pressions physiques : <u>perte et perturbation physiques des fonds marins</u>, apports de déchets, modification des conditions hydrographiques</p> <p>Pressions chimiques : apports de substances dangereuses</p> <p>Pressions biologiques : apports de sons anthropiques, <u>perturbation des espèces</u>, introduction ou propagation des espèces non indigènes</p>

3. Perspectives d'évolution des activités

Activités	Tendances
Agriculture	Secteur dépendant de la conjoncture nationale et internationale
Défense	Poursuite des activités du Centre d'essais de lancement de missiles
Travaux maritimes	Développement ligne électrique entre France et Espagne (RTE)
Production d'électricité (activité future potentielle)	Zone de développement potentiel du houlomoteur
Industries	Leadership sur le surf
Pêche de loisir	Secteur diversifié, dont le cadre réglementaire et le cadre de bonnes pratiques est en cours d'évolution
Pêche professionnelle	Profession soumise aux conditions d'accès à la ressource
Risques	Prise en compte des risques inondation, submersion et érosion. Secteur soumis aux incidences de la qualité de l'eau des bassins versants (hausse de population et qualité sanitaire des eaux de baignade)
Tourisme et loisirs	Forte fréquentation touristique Développement de l'écomobilité
Transports maritimes et ports	Évolutions liées au développement du port de Bayonne : stabilisation du trafic malgré un arrêt de certaines activités historiques

4. Les objectifs stratégiques proposés

Objectifs stratégiques socio-économiques

- 1.1. Adapter et moderniser les outils de production de la pêche professionnelle à terre comme en mer pour mieux valoriser les produits et améliorer les conditions de travail des marins
- 1.2. Renforcer la gestion des ressources halieutiques et la dimension environnementale pour une activité de pêche professionnelle durable
- 3.1. Assurer la compétitivité et la complémentarité des ports, améliorer leur desserte et favoriser le report modal
- 4.1. Pérenniser la compétitivité des industries navales et nautique et adapter les flottes aux enjeux de la transition écologique
- 5.1. Accompagner la montée en puissance de la filière EMR par une planification adaptée
- 5.2. Soutenir la R&D sur le secteur pour le déploiement de ces technologies
- 7.1. Optimiser l'occupation de l'espace dans les ports de plaisance et zones de mouillage dans le respect de la qualité de l'eau et des écosystèmes marins
- 7.2. Maintenir l'attractivité des sites de pratique pour une cohabitation des activités, harmonieuse avec leur environnement
- 8.1. Conforter le potentiel touristique du littoral respectueux de son environnement et de la capacité d'accueil des territoires
- 9.1. Prendre en compte les risques naturels et le changement climatique dans la planification pour des territoires littoraux plus résilients
- 9.2. Une qualité des eaux littorales garante du maintien de l'ensemble des usages
- 10.1. Réduire et contenir les risques de pollution
- 10.2. Garantir des conditions de navigation sûres
- 11.1. Protéger le patrimoine et les sites attractifs
- 11.2. Valoriser le potentiel patrimonial et paysager du littoral

Objectifs stratégiques environnementaux

1. Limiter ou éviter les perturbations physiques d'origine anthropique impactant le bon état écologique des habitats benthiques littoraux, du plateau continental et des habitats profonds, notamment les habitats particuliers
2. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes et du dérangement des mammifères marins et des tortues
3. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes, du dérangement et la perte d'habitats fonctionnels importants pour le cycle de vie des oiseaux marins et de l'estran, en particulier pour les espèces vulnérables et en danger
4. Limiter les pressions sur les espèces de poissons vulnérables ou en danger voire favoriser leur restauration et limiter le niveau de pression sur les zones fonctionnelles halieutiques d'importance
5. Limiter les risques d'introduction et de dissémination d'espèces non indigènes par le biais des activités humaines
6. Favoriser une exploitation des stocks de poissons, mollusques et crustacés au niveau du rendement maximum durable
7. Favoriser le maintien dans le milieu des ressources trophiques nécessaires aux grands prédateurs
8. Réduire les apports excessifs en nutriments et leur transfert dans le milieu marin
9. Éviter les pertes et les perturbations physiques des habitats marins liés aux activités maritimes et littorales
10. Limiter les modifications des conditions hydrographiques (par les activités humaines qui soient) défavorables au bon fonctionnement de l'écosystème
11. Réduire ou supprimer les apports en contaminants chimiques dans le milieu marin, qu'ils soient d'origine terrestre ou maritime, chroniques ou accidentels
12. Réduire les contaminations microbiologiques, chimiques et phycotoxiques dégradant la qualité sanitaire des produits de la mer, des zones de production aquacole et halieutique et des zones de baignade
13. Réduire les apports et la présence de déchets en mer et sur le littoral d'origine terrestre ou maritime
14. Limiter les émissions sonores dans le milieu marin à des niveaux non impactants pour les mammifères marins

5. Prescriptions ou recommandations

Les connaissances sur les impacts cumulés des activités dans l'espace et dans le temps devront être capitalisées et mises à disposition du public, des instances de gouvernance et des acteurs de la recherche et de l'environnement.

■ Prescriptions de non impact sur certaines composantes des écosystèmes :

- Mise en œuvre systématique de la séquence éviter-réduire-compenser en mer ;
- Prise en compte des zonages particuliers (à la date d'approbation du présent document) : cf. carte « activités humaines, environnement et patrimoine » du secteur 4.

■ Conditions de déroulement des activités :

- Toute activité développée, soumise à procédure d'évaluation environnementale, devra faire l'objet d'une étude adaptée en fonction de la qualification des enjeux écologiques présents dans le secteur 4 ;
- Sa compatibilité avec les activités de défense nationale, les autres activités ou infrastructures (câbles notamment) et avec la bonne gestion du domaine public maritime naturel devra être démontrée par le porteur de projet ;
- Respect des règles de coexistence des usages également préconisées par la stratégie départementale de gestion du domaine public maritime naturel ;
- Les planifications maritimes existantes liées aux activités humaines devront être prises en compte.

6. Documents de planification concernés (à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)

■ Documents nécessitant une compatibilité avec le DSF :

- Plan régional de développement de l'aquaculture marine
- DOCOB Côte basque rocheuse et extension au large
- DOCOB Estuaire de la Bidossoa et baie de Fontarabie

■ Documents nécessitant une prise en compte du DSF :

- Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
- Stratégie de gestion du Conservatoire du littoral
- Plan de gestion du risque inondation
- Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation
- Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (projet)
- Schéma directeur d'aménagement du port de Bayonne
- Schéma de cohérence territoriale : 2 SCoT un nord (en cours de validité) et un au sud (en cours de révision).
 - SCoT Maremne Adour côte Sud (approuvé)
 - SCoT Agglomération Bayonne et Sud des Landes (approuvé)
 - SCoT Sud Pays Basque (en révision)

Remarque : Fusion dans les 6 ans à venir suite à la création de l'EPCI basque

- Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Adour-Garonne : SAGEs « Adour aval » et « Côtiers basques »